



Éditorial

Trois mois après son installation, l'équipe municipale est en ordre de marche.

Conformément au budget voté le 29 avril, elle a réglé sa quote-part du déficit des remontées mécaniques pour les saisons 2012 et 2013 pour un montant de 127.000 €. Elle a également soldé pour 26.000 € le dépassement des interventions en matière de déneigement en application de la convention 2008-2014.

Dans la suite de cette lettre, vous trouverez les informations et les chiffres relatifs aux travaux courants que nous avons engagés ces dernières semaines.

Parce que la procédure en matière d'attribution des marchés publics n'a pas été respectée par mon prédécesseur, j'ai dû arrêter les travaux engagés sur le Village de Vacances. Pour régler à l'entreprise la part des travaux qui avaient été réalisés, il m'a fallu signifier au comptable public un ordre de réquisition qui a entraîné, comme il se doit, la saisine de la Chambre Régionale des Comptes qui vérifiera la régularité des comptes et des procédures de la commune en remontant, si elle le souhaite, sur les 7 dernières années. Ses investigations interviendront dans les prochaines semaines. Dès à présent, le conseil municipal et moi-même avons entrepris de relancer une procédure régulière pour la poursuite du programme de rénovation du V.V.F.

Le conseil municipal m'a autorisé à régulariser au moyen d'avenants des décisions intervenues antérieurement concernant des honoraires d'architecte (*cabinet Laurens*) et des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*SARL Noël*). De même, nous déposerons dans les semaines à venir la déclaration de travaux pour la construction d'un préau réalisé dans la cour de l'école sans autorisation préalable à l'automne 2013... Ces situations confuses qui font peser sur nous le regard suspicieux de nos partenaires (*État, Région, Département...*) ont mobilisé beaucoup de notre temps et de notre énergie.

Avant une réunion publique prévue à l'automne, Emile Chabrand et Michel Chavrot établissent une évaluation précise du patrimoine bâti communal et, avec l'aide des services du Conseil Général, élaboreront des pistes pour sa réhabilitation.

Je vous avais annoncé des informations sur la participation de l'équipe municipale à la vie des instances intercommunales. J'y viens.

Vice-président du Parc Naturel Régional du Queyras où Jeanne Favier est avec moi la représentante de la commune de Ceillac au sein du Conseil syndical, je m'efforce de participer activement à la vie de cette structure fondamentale qui vient d'obtenir le label « réserve de biosphère » par l'UNESCO pour les territoires français et italiens situés de part et d'autre de la frontière autour du Mont Viso. La remise officielle du document délivrant ce label a eu lieu le 6 juillet dernier au col Agnel, en présence des Ministres Français et Italiens en charge de l'environnement, du directeur de l'UNESCO et de très nombreuses personnalités. Dans son avis sur le bilan d'exécution de la charte du parc pour les 3 années écoulées, le Conseil National de Protection de la Nature pointe un certain nombre de manques entre les objectifs affichés dans la charte et les réalités du terrain. Ce sera l'enjeu des années à venir que de faire évoluer le territoire du Parc Naturel conformément aux orientations de la charte approuvée par l'ensemble des conseils municipaux en 2011. Dans ce cadre, le plan climat énergie du Parc doit à long terme conduire à l'autonomie énergétique du territoire.

Egalement vice-président de la Communauté de Communes l'Escarton du Queyras où je siège avec Michel Chavrot, nous suivons ensemble les dossiers multiples qui touchent à notre vie quotidienne : le tourisme (*en particulier la promotion et l'accueil, le ski de fond*), l'assainissement, les services à la personne (*portage des repas aux aînés et à la cantine*), les navettes intervillages, les services de secours et d'incendie, etc...

Nous avons également la volonté de nous impliquer dans des dossiers dans lesquels la commune ne s'était pas impliquée jusque-là : la filière bois et la transition énergétique notamment.

Comme l'ensemble des conseillers communautaires de l'Escarton du Queyras, nous participons à la réflexion liée à la réforme territoriale qui concernera les Communautés de Communes dans quelques années

Les difficultés récurrentes que rencontrent les remontées mécaniques et la baisse préoccupante de la fréquentation touristique ont conduit le syndicat mixte des stations de montagne du Queyras (*où Emile Chabrand et moi représentons la commune de Ceillac*) et le Comité directeur de l'office du tourisme (*dont je suis l'un des 8 membres du collège des élus*) à ne pas reconduire dans leurs fonctions les 2 directeurs qui en avaient la charge depuis plusieurs années. C'est sur des bases nouvelles que le Queyras doit refonder certaines de ses politiques.

Christophe Beauvallet et Bruno Eymard ont assisté avec Jeanne Favier et moi-même aux Assises du Tourisme qui ont jeté les bases d'une nouvelle politique départementale dans les domaines de l'économie et du tourisme. Un immense chantier s'ouvre devant nous pour inverser la tendance à la baisse de la fréquentation touristique en montagne depuis 10 ans.

RAMPE PARAPENTE (*dossier suivi par Bruno Eymard et Christophe Beauvallet*)

Pour faciliter l'accès au décollage pour les personnes à mobilité réduite, une rampe a été créée sur la base de l'ancien accès. L'impact visuel est donc limité.

De même, afin de sécuriser les décollages, un clapier a été déplacé de quelques mètres en

CIMETIÈRE (*dossier suivi par Jeannot Meissimilly*)

Il est nécessaire d'agrandir le cimetière devenu trop exigü et de créer un columbarium afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de dépôts d'urnes. Le coût des travaux, qui concerneront essentiellement le mur d'enceinte et l'aménagement du columbarium, est estimé à

BÂTIMENT FOND

Les premiers travaux (*maçonnerie et charpente*) de la construction du bâtiment de fond au lieu-dit La Chalp commenceront début août (*maîtrise d'œuvre Benoît Fournier*). Si tout se passe au mieux, le bâtiment devrait être hors d'eau et hors d'air avant l'hiver, ce qui permettra aux entreprises retenues de poursuivre sur le second œuvre et d'avoir ainsi une structure opérationnelle pour l'hiver 2015-2016 dont le coût global est de 550.000 €.

L'utilisation de ce bâtiment sera bien entendu dédiée en premier lieu à la pratique du ski de fond avec une salle hors sac, une salle de secours, des sanitaires, un bureau d'accueil... Il pourra aussi servir pour les activités péri-éducatives et toute

Je reviendrai dans une prochaine lettre sur notre implication dans de multiples structures comme le syndicat mixte de l'abattoir de Guillestre, le syndicat départemental d'électrification, le S.I.V.U. du Cristillan dont Célestin Fournier est le président.

Mais je voudrais pour conclure cet éditorial, vous dire ma satisfaction d'avoir pu organiser une corvée très conviviale pour le nettoyage du cimetière, d'avoir vu disparaître de notre environnement proche nombre d'épaves automobiles, d'avoir rendu la place Vieille aux piétons et permis ainsi aux amateurs de souvenirs de photographier la façade ouest de l'église Saint-Sébastien et de saluer chaque fois que je passe sur la route, à la Viste, le sympathique bonhomme de paille qui nous accueille...

A tous, habitants du village, résidents secondaires, touristes en séjour ou de passage, je souhaite un bel et bon été.

Christian Grossan

contrebas (*coût total avec la rampe : 3.000 €*).

Il est envisagé également d'optimiser la circulation et le stationnement des véhicules liés à l'activité du vol libre. Une réflexion a donc été engagée avec l'école de parapente du Queyras.

200.000 €. Un appel d'offres sera donc lancé prochainement, sachant que la maîtrise d'œuvre a été confiée à Benoît Fournier, architecte D.P.L.G.

Dans l'immédiat, un ossuaire a été créé pour un coût de 2.000 €.

initiative durant la saison estivale.

Cette construction entérine la zone de la Chalp comme étant une zone de loisirs définie en 2005 dont la configuration définitive est en cours de réflexion.



PATOUS

Les patous sont des chiens de protection autrefois utilisés dans les Pyrénées et mis à contribution aujourd'hui depuis le retour du loup. Leur rôle est donc bien différent des chiens de conduite qui ont pour seule mission de canaliser le troupeau en rabattant les bêtes qui s'éloignent par exemple.



Ces patous réagissent dès que tout importun, fût-il sur 2 ou 4 pattes, arrive à proximité des moutons. Quand un randonneur se présente, les patous aboient puis vont à la rencontre de l'importun pour évaluer si

celui-ci représente un danger pour les moutons. Si ce n'est pas le cas, ils se contentent de surveiller la traversée en accompagnant ou non le randonneur. Toute attitude inadéquate envers eux (*coup de bâtons ou autres*) risque de les faire réagir de façon agressive. Aussi, faut-il essayer de rester serein malgré les aboiements répétés et les grognements...

Pour que tout un chacun puisse choisir d'éviter les troupeaux et les rencontres parfois mal vécues avec les chiens de protection, une information est mise en place par la mairie sur leur situation. Cette information est donnée par les bergers ; elle est renouvelée chaque fois que nécessaire.

VIA FERRATA (dossier suivi par Jeannot Meissimilly et Michel Chavrot)

Dans le cadre de la surveillance et de l'entretien régulier de la via ferrata réalisé par Roc-Aventure, le câble complet a été remplacé. Celui-ci ne comporte plus de gaine plastique ce qui permet d'éliminer les problèmes d'humidité et de

vieillesse accélérée. Le chemin a, quant à lui, été restauré.

Le coût pour le chemin et le câble s'élève à 3.840 €.



VOIRIE (dossier suivi par Alexandre Marchis)

Une partie de la voirie communale bénéficiera de travaux de réfection du revêtement qui en a bien besoin. Pour cette année, sont concernés les secteurs allant du centre d'accueil au Pourquoi, du

Matefaim à la fontaine du Sarret ainsi que le quartier de Sainte-Anne, parfois surnommé l'Amérique... Le coût de cette première tranche s'élève à 40.000 €.

FERME GARNIER

Les travaux de construction de la ferme Garnier (1.000 m²) dans la zone agricole de la Chalp ont commencé. Cette ferme accueillera un troupeau d'environ 400 têtes environ.

Le permis a été délivré en juillet 2012, avec un engagement ferme du propriétaire d'impacter au minimum le paysage (*pas de dépôt de fumier ni de matériel par exemple*).



ENGINS À MOTEUR

Plusieurs touristes, randonneurs ou pêcheurs, nous ont fait part de leur très grande déception de rencontrer en pleine nature et jusqu'au lac Sainte-Anne, des véhicules à moteur, pour la plupart immatriculés dans les Hautes-Alpes. Les agriculteurs se sont également émus de la circulation de ces mêmes véhicules dans leurs prairies de fauche.

Outre qu'ils nuisent à l'économie et à la réputation du village, apprécié à juste titre pour la qualité de son environnement, ces agissements coupables exposent les contrevenants à de lourdes

peines. Comme les trop nombreuses exactions commises en matière de chasse, ces comportements impactent très fortement l'image de la commune, dans laquelle, comme partout en France et plus encore dans un Parc Naturel Régional, la circulation des véhicules à moteurs est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation.

Nous en appelons au sens de la responsabilité de chacun et surtout au bon sens. L'intégrité de notre patrimoine naturel est notre richesse première.

Les contrevenants doivent savoir qu'ils s'exposent à la rigueur de la Loi.

CAMPING MUNICIPAL (dossier suivi par Marie-Françoise Reynaud)

Après un recensement au printemps des travaux à effectuer au camping municipal, toute une série d'entretiens et d'arrangements a été réalisée par les employés municipaux avant l'été afin d'offrir un camping accueillant avec un minimum de confort aux estivants.

A l'automne, des travaux plus importants auront lieu avec, notamment, l'installation de nouvelles douches et la mise en place d'un lave-linge et d'un sèche-linge à jeton.

ANIMATIONS ESTIVALES

Expositions

Maurice Maillard expose à Sainte-Cécile et nous propose ses regards empreints d'une grande finesse sur la vallée qu'il parcourt depuis 10 ans, avec des œuvres utilisant différentes techniques allant de la gravure ou au fusain jusqu'à l'eau forte en passant par la peinture ou le lavis.

Odile Fricher nous présente, quant à elle, ses œuvres, huiles, aquarelles, dessins, originaux ou reproductions dans son atelier « l'Aquarelliste » situé au pied du village.

Daniel Mertz expose, lui, ses photographies avec pour thème l'agriculture et élevage ovin au restaurant l'Etape Gourmande.

Enfin, Sylvain Favier a regroupé, au bar à vins « Le Pied Jaune », une trentaine de photographies prises par son grand-père, Jean Favier, témoin reconnu de son temps.

Musicales du Jeudi

Les Amis de Ceillac proposent en l'église Saint-Sébastien un concert de qualité tous les jeudis à 21 h, du 10 juillet au 28 août.

Détail des concerts :

- | | |
|--|---|
| - 10/7 : Duo Esquisses (<i>piano et violoncelle</i>) | - 7/8 : les Soubeyrans (<i>polyphonie</i>) |
| - 17/7 : Petits chanteurs de la Major (<i>chœur</i>) | - 14/8 : Trio les Déjantés (<i>vocal</i>) |
| - 24/7 : Marion Chiron (<i>accordéon</i>) | - 21/8 : Hora Din Lume (<i>Balkans, tzigane, yiddish</i>) |
| - 31/7 : North Gospel Quartet (<i>gospel, jazz</i>) | - 28/8 : Ariane Lafolie (<i>violoncelle</i>) |

Autres temps forts proposés par le Comité des Fêtes (animations.ceillac05@orange.fr)

En dehors des activités régulières (*visites, pot d'accueil, escalade, scrabble...*), les temps forts de l'été proposés par le Comité des Fêtes sont :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| - Soirée Swing (25 juillet) | - Spectacle pyrotechnique (13 août) |
| - Pèlerinage au lac Saint-Anne (26 juillet) | - Bal (15 août) |
| - 6 ^{ème} Festivals (3 août) | - Fête patronale (23 et 24 août) |
| - V.T.T. sous la lune (8 août) | - Alt' Fromage (28 août) |

FOLIE BERGÈRE



Cette année, la traditionnelle foire de la Saint-Michel aura lieu les samedi 27 et dimanche 28 septembre.

Plusieurs animations sur le thème de l'élevage seront proposées, avec des visites, un concours de bûcherons, des démonstrations (*maréchaleries, débardage, chiens de conduite, sculpture*), des balades à dos d'âne et des moments conviviaux (*apéritifs, soirée raclette le samedi, menus spéciaux chez les restaurateurs le dimanche*), sans oublier le traditionnel concours de la Saint-Michel destiné à mettre en valeur les plus beaux ovins et équidés présentés. André Blès suivra au plus près cette manifestation.